

PUBLIÉ LE 22/09/2012 03:50

[AJOUTER UN COMMENTAIRE](#)

Saint-Céré. «Explorer son potentiel créatif avec les ateliers poterie»



Florence Giraudel, en pleine séance de travail.

Parmi la quinzaine d'activités proposées à la MJC de Saint-Céré, une des quatre nouvelles est celle de l'atelier poterie qui va permettre aux pratiquants de découvrir le plaisir du travail de la terre. Pour en savoir plus sur cette activité, nous avons rencontré le professeur, Florence Giraudel, qui l'anime.

Comment est venue l'idée de proposer un atelier de poterie ?

J'ai souhaité créer autour de la terre, un moment de partage et d'expression. J'ai créé l'atelier «FIJ-G» dans cet esprit.

Je suis une potière itinérante et propose des animations ponctuelles ou régulières en fonction des envies et des projets de

chacun. Je vais à la rencontre des personnes sur leurs lieux de vie. Cette année, la MJC de Saint-Céré s'est inscrite dans une nouvelle dynamique et offre aux habitants une palette d'activités culturelles élargie. C'est pour participer à ce nouvel élan que j'ai proposé mes services à Tristan Zanchi le directeur qui a immédiatement adhéré à mon projet.

À qui sont destinés ses cours et comment cela se passe-t-il ?

Les cours s'adressent à tous que vous soyez débutants ou expérimentés, enfants, adultes ou personnes âgées. Ils ont lieu le mercredi de 14 à 15 heures pour les enfants à partir de 5 ans, et le jeudi de 18 h 30 à 20 heures pour les adultes, dans une salle dédiée à cette activité.

Concrètement, quel est le contenu de cette formation ?

Mes ateliers sont l'occasion de découvrir la terre, d'explorer son potentiel créatif et artistique à travers une réalisation individuelle ou collective. Cela passe par différentes phases dont la sollicitation de la sensibilité tactile, l'imagination, le sens de l'observation. Les étapes passent par la valorisation des savoir-faire individuels, le partage ensemble des expériences en privilégiant le tissage d'un lien social indispensable. Ensuite vient le temps du décor à l'engobe sur terre crue, puis le séchage et la restitution des objets émaillés.

Vous avez parlé d'itinérance. Quels sont vos points de chute ?

Je me déplace avec tout le matériel nécessaire dans un rayon de 30 km autour de Saint-Céré.

Propos recueillis par notre correspondant J-M. Thanry